

AUTO ECOLE JAMES SARL

42 Quai des Bons Enfants
88 000 EPINAL
Tél : 03 29 82 57 58
N° de Siret : 411 758 220 00023
N° d'Agrement E. 04.088.0341.0
Code APE 8553 Z

Piste Privée
57 Route d'Epinal
88 390 UXEGNEY
Tél : 03 29 82 57 58
N° de Siret : 411 758 220 00023
N° d'Agrement E. 04.088.0388.0
Code APE 8553 Z

N° Déclaration d'Activité : 44880141388

N° Déclaration d'Activité : 44880141388

autoecole-james@orange.fr

autoecole-jameshaon@orange.fr

Charte de Bonne Conduite

Droits et devoirs du stagiaire

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'accès aux installations pédagogiques et engins est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

Toute absence non justifiée sera rapportée à l'entreprise qui finance la formation.

En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme.

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

Signature Candidat

Le _____

AUTO ECOLE JAMES SARL

108 Rue d'Alsace
88 150 THAON LES VOSGES
Tél : 03 29 43 20 48
N° de Siret : 411 758 220 00023
N° d'Agrement E. 04.088.0388.0
Code APE 8553 Z

Piste Privée
57 Route d'Epinal
88 390 UXEGNEY
Tél : 03 29 82 57 58

N° Déclaration d'Activité : 44880141388

autoecole-james@orange.fr

autoecole-jameshaon@orange.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Démarches administratives
L'élève doit être inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir.

Livres d'apprentissage
L'élève doit être inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir.

Évaluation de départ
Avant le début de la formation, l'établissement procède à l'évaluation du niveau de l'élève. Cette appréciation permet l'attribution du contrat de formation. Le contrat de formation est signé par l'élève et le formateur.

Contenu de la formation
L'établissement s'engage à dispenser une formation conforme à la réglementation en vigueur. L'élève doit être inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir.

Annulation et absence
Pour les leçons programmées à l'avance, chaque partie s'engage à se présenter à l'heure. L'absence non justifiée est considérée comme une absence. L'absence non justifiée est considérée comme une absence. L'absence non justifiée est considérée comme une absence.

Présentation aux examens
L'établissement s'engage à présenter l'élève aux épreuves du permis de conduire. L'élève doit être inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir.

Restitution du dossier
Le contrat de formation est restitué à l'élève à la fin de la formation. L'élève doit être inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir.

Fermeture de l'école de conduite
Le présent contrat est couvert par une garantie décennale. L'élève doit être inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir. Il doit être régulièrement inscrit dans le fichier des documents à fournir.

Litige
En cas de désaccord entre les parties, le litige sera porté devant la juridiction compétente.

Signature Formateur

Signature Candidat

Signature Formateur

Signature Candidat